

N° 17 . 8<sup>e</sup> DECEMBRE 2017**District Haute-Vienne****Siège social :**4 rue de La Rochefoucauld  
87000 LIMOGES**Accueil :****Secrétariat :**

Tél. : 05.55.77.35.40

Fax : 05.55.77.08.34

Messagerie : [district@foot87.fff.fr](mailto:district@foot87.fff.fr)**Site internet :**<http://foot87.fff.fr/cg/2408/www/index.shtml>**Adresse postale :**BP 1036  
87050 LIMOGES Cedex**Horaires d'ouverture des Bureaux :**Du lundi au Vendredi :  
8H00 à 12H00 - 13H00 à 17H00**Agenda**Vendredi 08 décembre 2017

à 18H30 :

Assemblée Générale Financière

Mardi 12 décembre 2017 à 17H00 :

Terrains

Mercredi 13 décembre 2017 à

18H30 :

Tirage Coupes Seniors

Judi 14 décembre 2017 à 18H30 :

Féminines

Samedi 16 décembre 2017 à 16H00 :

Arbre de Noël de l'UNAF

**Sommaire:****Procès-verbaux :** 0 0 . p 2 à 24Bureau . Comité de Direction -  
Championnats seniors et Coupes -  
Foot Diversifié Jeunes . Foot  
Animation . Arbitrage - Ethique**Partenaires :** 0 0 0 0 p 25 à 26**ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE****VENDREDI 8 DECEMBRE 2017****A partir de 18 H 30 (émargements)****CENTRE CULTUREL****A COUZEIX****PRESENCE OBLIGATOIRE SOUS PEINE D'AMENDE POUR TOUS LES CLUBS  
MUNI DE VOTRE ATTESTATION LICENCE F.F.F. et d'une pièce d'identité**

Mmes et Mrs Les Présidents(es) des clubs de Football de la Haute-Vienne,

Vous êtes priés(es) d'assister le :

**VENDREDI 8 DECEMBRE 2017****A PARTIR DE 18 H 30 (émargements)****A L'ASSEMBLEE GENERALE FINANCIERE****Centre Culturel****A COUZEIX****ORDRE DU JOUR DEFINITIF :**

- 1- Ouverture par le Président du District (Bernard LADRAT)
- 2- Adoption du P.V. de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 juin 2017 (Hebdo N° 2 du 28 juillet 2017)
- 3- Compte-rendu Financier de l'exercice 2016/2017 (Lisette MAGUER)
- 4- Rapport du Commissaire aux Comptes
- 5- Approbation du bilan et Compte de résultat.
- 6- Politique Sportive Départementale (Sandrine ROTZLER)
- 7- Intervention des personnalités présentes à l'Assemblée Générale
- 8- Questions diverses - date limite le 13 novembre 2017
- 9- Tirage au sort ballons aux clubs présents.
- 10- Clôture de l'assemblée générale financière suivie d'un pot de l'amitié



## BUREAU

### REUNION DU 26 OCTOBRE 2017

**PRESENTS** : B. LADRAT (Président)

MM. ROUGIER . PLEINEVERT . CACOUT . GIRAUD . BARRAT . MAGUER - QUESSON

\*\*\*\*\*

En l'absence de Bernard LADRAT, Président du District, retenu à la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine, Clarisse ROUGIER, Vice-Président Délégué, ouvre la séance.

Ordre du jour :

- 1- Comité de Direction de la LFNA
- 2- Stationnement du véhicule de la LFNA
- 3- Assemblée Générale Financière
- 4- Service Civique
- 5- Situation Catherine POLLOT
- 6- Questions diverses.

#### 1- Compte-rendu du Comité de Direction LFNA . Jacques PLEINEVERT

- Modification des statuts :

- Représentation des clubs en assemblée générale  
Proposition à l'assemblée générale financière du 11/11/2017 : 1 club de Ligue : 5 clubs y compris le sien. 1 club de District : 5 clubs y compris le sien.
- Modification des membres du bureau et sa composition :
  - Bureau composé de :
    - 1 Président ou son représentant
    - 1 Secrétaire Général ou son représentant
    - 1 Trésorier ou son représentant
    - 4 Présidents de District (2 du sud et 2 du nord)
- Possibilité de rémunération du Président en activité. Un vote à l'Assemblée Générale du 11/11 aura lieu.
- Modification des amendes. Le Comité de Direction du District de la Haute-Vienne a fait preuve de discernement quant à l'application de ces amendes.  
Clarisse ROUGIER : Le barème de référence doit être nuancé par la Commission de Discipline.
- Représentant du Président du District à l'Assemblée Générale Fédérale : Courrier parti en retard mais il y a eu un précédent la saison passée. Le Président de la Ligue n'a pas donné suite. Bernard LADRAT ne sera donc pas élu pour cette saison (réunion en décembre 2017 et mai 2018). Décision de faire un courrier au Président de la Ligue pour contester en s'appuyant sur le Comité de Direction.
- Bernard LADRAT évoque le fait de payer un salarié de la Ligue. Refusé par les Présidents de District.
- Bilan de la Ligue négatif. Publié sur Footclubs.
- Evocation des 33 jours donnés à la Ligue par le CDFA. Convention à faire signer par l'employé et par le Président du District. Proposition de modifier le texte du contrat par Clarisse ROUGIER. Les frais seront à la charge de la Ligue et la personne utilisera son véhicule.
- Evocation des frais pédagogiques qui doivent être reversés au District. Un courrier a été fait par Bernard QUESSON.



- Nike souhaite aider le foot amateur. Si on adhère, Nike donne 7500" de matériel par an à chaque District pendant 8 ans et demande l'exclusivité. Si des clubs vont chez Nike, ils auront jusqu'à 30% de remise. Les sociétés qui commercialisent Nike sont Intersport et Espace Foot. Début de la fourniture : Début juillet 2018. Contrat à signer en janvier 2018. Certains partenaires nous fournissent des maillots (ex : Crédit Agricole). Comment cela va-t-il se articuler à l'avenir ?

2- Stationnement du véhicule de la Ligue.

3- Assemblée Générale Financière : Ordre du jour à compléter par l'intervention de Mme ROTZLER du Conseil Départemental (politique du sport).

La Communauté de Communes de Val de Vienne a décidé d'offrir un match à Bordeaux aux enfants des clubs concernés. (bus et entrée gratuite).

Pour l'Assemblée Générale à COGNAC, un bus est mis à disposition des clubs. Il est géré par le District de la Corrèze.

4- Services civiques :

15 candidats ont été reçus, 8 entretiens ont eu lieu. Une autre réception de candidats aura lieu le 13/11/2017. Les horaires devront être respectés par les stagiaires. Six seront retenus. Le club du ROUSSILLON aura un service civique cette saison.

La répartition suivante a été proposée : 1 au Roussillon . 2 à la St Louis/Val . 2 à Beaubreuil . 1 au Vigenal FC.

5- Evocation de la situation de Mme POLLOT.

6- Questions diverses :

- L'animateur de la Commission des installations sportives pose une question à la Commission Contrôle de Gestion : Qui finance les frais de déplacements des membres qui contrôlent les terrains et qui ne paient pas ?

L'utilisation première doit être le véhicule du District.

La Commission estime que la demande est fondée. La facturation de ces frais de déplacement doit être facturée aux clubs par le District (à décider ultérieurement).

- Lisette MAGUER donne le bénéfice net du District sur l'année, ce qui sera annoncé à l'Assemblée Générale financière du 08/12/2017.

Elle nous indique qu'une provision a été réalisée pour financer le départ en retraite de Jean-Louis PAULINE.

- Bernard QUESSON communique le projet de TELETHON établi par Lionel FILLEUL. Le projet est discuté et doit être amélioré. Le District ne souhaite pas verser de somme. Le principe du Téléthon est de faire une action pour récolter des fonds.

- Bernard QUESSON : Le E-Football débute le 01/01/2018. Ce projet est proposé par la Fédération relayé par la Ligue. Le prix des licences est de 5" pour les licenciés et 7" pour les non licenciés. La finale doit avoir lieu au District de la Haute-Vienne le 07 avril 2018

Une finale régionale organisée par la Ligue aura lieu.

Il faut avoir 16 ans minimum. Le District doit organiser la finale (salle à mettre à disposition).

- Bernard QUESSON annonce les modalités de financement des bus pour les matches à BORDEAUX.

- Double licence : Bernard LADRAT indique que les clubs se plaignent du montant.

Les licences des dirigeants seraient réglées à 25% par la Ligue et 25% par le District. Les clubs paieraient 50%. Le Président rappelle que d'autres districts prélèvent une somme sur le prix des licences.

**Le Président**

**Bernard LADRAT**

**Le Secrétaire Général**

**Bernard QUESSON**



**COMITE DE DIRECTION  
DU  
MARDI 21 NOVEMBRE 2017**

**PRESENTS :** M. LADRAT (Président)

MM. BARRAT - BREMONT . BRIDAY - CACOUT - CHARBONNIER . DUPUY .  
FILLEUL - GIRAUD - LASCAUX - MISTHOIHI - MUHLEBACH - Mme MAGUER -  
PEYMIRAT - PLEINEVERT - PRINSAUD . QUESSON . ROUGIER - Mme SAZERAT -  
VERGONZANNE

**ASSISTENT :**

Mme PALAND (secrétaire administrative)  
MM. DOUCET Daniel (CDA) - PAULINE (CTD) . BUISSON

**EXCUSES :**

MM. BONNAUD . COUTY - ROUDIER

\*\*\*\*\*

**COMMUNICATIONS É INFORMATIONS DU PRESIDENT :**

Bernard LADRAT . Président du District - ouvre la séance.

Il demande à chacun d'être succinct dans ses interventions et uniquement rajouter des points si nécessaire.

• **Présentation F.F.F. Sponsoring NIKE**

A partir de janvier 2018, un contrat sera signé entre NIKE et la Fédération Française de Football valable pour tous les districts si le District accepte les articles concernant ce contrat pour une mise en place en juillet 2018.

Ce contrat aura une durée de huit ans. Les clubs auront entre 20 et 30 % de réduction. (vestimentaires) les coupes ne sont pas comprises dans le contrat.

Intervention de M. CHARBONNIER : le choix se fera sur un catalogue.

Le Président demande que les membres du comité de direction réfléchissent à cette offre pour fin décembre.

Interrogation de M. LASCAUX - pilotage avec la commission COMMUNICATION. Celle-ci pourrait être centralisée. L'équipementier doit avoir un contrat avec NIKE.

Interventions de MM. GIRAUD . ROUGIER . Si des informations complémentaires arrivent au district, elles seront transmises au fur et à mesure au comité de direction.

• **Candidatures F.F.F. pour les assemblées fédérales (LRAR non acceptée)**

Le district de la Haute-Vienne a transmis en retard les candidatures.

Etant hors délai, le comité de Ligue les a refusées. MM. LADRAT et PLEINEVERT (son suppléant) ne pourront donc représenter la Haute-Vienne aux assemblées Fédérales jusqu'en 2018 soient deux assemblées (décembre et mai).

Bernard LADRAT a écrit à Saïd ENNJIMI . Président de la L.F.N.A.

• **Services civiques**

Parole à Clarisse ROUGIER et Jacques PLEINEVERT

Jacques PLEINEVERT : suite au dernier comité de direction, il a été décidé de la continuité des services civiques et ainsi reconduire le dispositif pour les clubs de quartiers (ES BEAUBREUIL . FC VIGENAL . ST LOUIS/VAL . VIGENAL/BASTIDE) à dater du 1<sup>er</sup> décembre 2017. Chaque club a été reçu au District de Football.

Suite à une rencontre avec la ville de LIMOGES, il a été question d'inclure le club du ROUSSILLON.

Appel d'offre : 20 candidats. 18 ont été reçus.

2 journées de rencontres : 26/10 et 13/11/2017.



MM. ROUGIER . PLEINEVERT . SEJOTTE et DESPLAT ont reçu les candidats.

Eric TEULIERE (service des sports de la Ville de Limoges) a complété ce groupe pour l'entretien du 13 novembre 2017.

6 jeunes seront retenus (FFF prend en charge une partie financière) selon les besoins sous la responsabilité du district.

. Interrogation pour le club VIGENAL/BASTIDE avec qui il est difficile d'avoir un contact  
Clarisse ROUGIER appuie les paroles de M. PLEINEVERT.

- **Véhicule LFNA**

Le District n'est pas concerné par la mise à disposition du véhicule de la L.F.N.A. Nous disposons déjà ce matériel, nous n'avons rien à régler pour le véhicule de la Ligue.

Interventions de MM. LADRAT . ROUGIER . PLEINEVERT.

- **Double licence (Joueur libre / Dirigeant)**

Communication sur la dernière proposition relative au coût de la licence dirigeant ayant une double licence.

Pour la Haute-Vienne, cela représente 231 doubles-licences.

Le District a découvert que la LFNA avait prélevé une somme pour le renouvellement des cartes des membres du District. Il faudra revoir pour la saison prochaine une cotisation en échange de ces cartes.

Interventions de MM. CACOUT - ROUGIER - GIRAUD

- **Validation Convention Mise à disposition CDFFA (33 jours)**

Le CDFFA a obligation de travailler 33 jours au niveau de la Ligue.

Une discussion sera engagée dans les prochains jours et une présentation en Bureau exceptionnel aura lieu en décembre avant toutes démarches.

- **TELETHON É Lionel FILLEUL et Jacques PLEINEVERT**

Souhaitent que la CDA, la commission Foot animation et le District participent au TELETHON le 9 décembre prochain.

Proposition d'abord refusée par le dernier Bureau.

Sollicitent la CDA sur les indemnités de match par arbitre (5 ") . Un courrier, en cours de élaboration, leur sera transmis.

Participation financière des membres du comité (5 ")

Suite à la demande de la trésorière, le versement au TELETHON peut être transmis après le 9/12/2017.

Il est laissé libre choix aux salariés de participer.

Contrat à signer.

Le Président du District informe qu'une remise médiatisée d'un chèque global se déroulera au district.

Une publication en fera l'objet.

La commission COMMUNICATION devra simplifier.

Accord du comité de direction moins 2 abstentions.

Qu'en sera-t-il pour la réduction fiscale pour don individuel si c'est un chèque global ?

Jacques PLEINEVERT trouve cette question pertinente et développe sa réponse.

- **Challenge des Jeunes :**

Suivant le nouveau règlement élaboré saison 2015 / 2016, la commission des Jeunes présente les clubs retenus.

Les clubs nationaux et régionaux sont désormais inclus dans ce challenge des jeunes.

En comparaison avec le Challenge Fair Play des Jeunes où des modifications avaient été apportées avec le Conseil Départemental, le Président du District demande des corrections au règlement de ce Challenge afin d'éviter d'avoir les mêmes clubs tous les ans.



Une réflexion et une proposition assortie d'une simulation à l'appui doivent avoir lieu.  
(Clarisse ROUGIER)  
Interventions de MM. VERGONZANNE - CACOUT.

Pour cette saison, le nouveau règlement sera appliqué.

Les clubs vainqueurs pour le Challenge des Jeunes sont :

- Clubs Nationaux et Régionaux :
  - LIMOGES FOOTBALL CLUB
  - SA LE PALAIS SUR VIENNE
- Clubs de District :
  - ASPTT LIMOGES
  - A.N.F.87

Clarisse ROUGIER demande de élargir la réflexion en incluant d'autres commissions.  
La conclusion du nouveau règlement devra parvenir au comité de direction.

\*\*\*\*

Bernard LADRAT laisse la parole à Bernard QUESSON . Secrétaire Général.

### COMMUNICATIONS É INFORMATIONS DU SECRETAIRE GENERAL :

**RAPPEL :** Les animateurs de commissions doivent m'envoyer leurs commentaires 48 H avant la réunion du comité de direction, le seul but étant de raccourcir le temps de parole de chacun pour terminer la réunion vers 21 H 30.

- 15 octobre 2017 : Match Féminines à BORDEAUX (59 places réglées par la L.F.N.A.)
- 27-28 octobre 2017 : Formation Animation des instances (8 membres)
- 30 octobre 2017 : Remise C.N.D.S. Tête de Réseau : 15 clubs . 2 clubs excusés
- 27 novembre 2017 : Match international à BORDEAUX . France/SUEDE : (34 places réglées par la L.F.N.A.)

### **CONDOLEANCES :**

- A Daniel GUIGNARD pour le décès de sa belle-mère
- A Christian PINARDON pour le décès de sa mère
- A Jean-Louis PAULINE pour le décès de sa mère
- A la famille de Marcel JAVERLIAT
- A Mireille RIVASSEAU pour le décès de son mari. (salariée retraitée Ex-Ligue du Centre-Ouest)
- A la famille de René VILLEDIEU, ex membre élu du Comité de direction.
- A Alain LASCAUX pour le décès de sa nièce, Céline.

### **PROMPT RETABLISSEMENT**

- A Pierre DESBORDES . Membre de la Commission d'arbitrage.
- A Pierre BASCOULARY . Membre de la Commission d'arbitrage.

### **REMERCIEMENTS :**

- De Christian PINARDON
- De Mme Mireille RIVASSEAU
- De la famille JAVERLIAT
- Du club de IqAS NEXON.
- De Jean-Louis PAULINE.



### **FELICITATIONS :**

- A Jean-Michel CACOUT pour la naissance de Lisa, sa petite fille.
- Aux récipiendaires du Comité de Direction et District lors de la soirée des récompenses.
- Aux 2 clubs féminins 1<sup>er</sup> tour Coupe de France Féminines : LIMOGES LANDOUGE FOOT . FCCORADOUR SUR VAYRES
- Manon ASTIER : sélection nationale U15 Espoirs de Football à CLAIREFONTAINE.

### **COURRIERS RECUS :**

- MOZAIC FOOT CHALLENGE : en attente du retour de la convention signée
- Ville de Limoges : utilisation des terrains (2018)
- Courriers FUTSAL (Règlement)

### **COURRIERS ENVOYES :**

- Maire de Limoges : incivilités sur le terrain du VAL DE LAURENCE
- Demande gymnase (Futsal) pour 2018
- Emplois civiques (convocations..)
- Invitations personnalités : assemblée générale financière à COUZEIX le 8 décembre 2017.
- Soirée des Récompenses : à VERNEUIL SUR VIENNE
- Remerciements au Maire de VERNEUIL SUR VIENNE (prêt de la salle)

### **APPROBATION P.V. :**

Comité de direction du 14 septembre 2017

#### **Rectificatif :**

Il faut lire :

« Saïd ENNJIMI dit : un arbitre qui mute pourrait couvrir désormais son club pendant 3 ans.  
(au-lieu de 2 ans). »

### **Commissions :**

- SENIORS et Coupes : Pvs N. 4 à 12
- Féminines : Pvs N. 3 à 5
- Jeunes : Pvs N. 3 à 9
- Foot animation : Pvs N. 2 à 9
- Foot diversifié : Pv N. 1
- Terrains : Pv N. 1
- Statuts et Règlements : Pvs N. 1 à 4
- Contrôle Gestion : Pv N. 1
- Communication : Pv N. 1
- Discipline : réunions des 20/9/2017 au 15/11/2017
- Statut de l'arbitre : Pvs N. 1 . 2
- Arbitrage : réunions des 16/10/2017 et 6/11/2017

### **FORFAITS GENERAUX :**

- FG 2000 AUZANCES : U17 Départemental 2 Niveau 2 Poule A
- E. CHATEAUNEUF/NEUVIC ENTIER / EYMOUTIERS : U15 Départemental 2 Niveau 2 Poule B
- E. ALLASSAC/USSAC/CUBLAC : Féminines interdistricts à 11
- CONDAT SUR VIENNE : U13 Départemental 2 Niveau B Poule B
- FC 2 VALLEES : U13 Départemental 3 Niveau C Poule A
- E. SOLIGNAC/BOISSEUIL (2) : PLATEAU U11
- E. FRATERNELLE/MAGNAC LAVAL : PLATEAU U11

### **POLE COMPETITIONS**



### Animateur Commission des Championnats Seniors - COUPES Jean-Luc PRINSAUD:

Quelques incivilités en championnat.

- **COUPE DE LA HAUTE-VIENNE :**  
6-7 janvier 2018 : 1/16<sup>ème</sup> de Finale  
  
Tirage informatisé le 13 décembre 2017
- **CHALLENGE DU DISTRICT :**  
6-7 janvier 2018 : 1/16<sup>ème</sup> de Finale  
  
Tirage informatisé le 13 décembre 2017
- **CHALLENGE DES RESERVES :**  
  
6-7 janvier 2018 : Tour de régularisation.  
  
Tirage informatisé le 13 décembre 2017
- **CHALLENGE GEORGES VAR :**  
  
28 janvier 2018.

Le tirage du 13 décembre 2017 se déroulera en présence des clubs qualifiés.

### Animatrice Commission FOOT FEMININ È Aude MUHLEBACH :

EFF

Les plateaux se poursuivent jusqu'au mois de décembre pour la première phase.

U10F-U13F et U14F-U17F

La seconde phase va démarrer.

Concernant les compétitions seniors, le championnat interdistrict à 11 se poursuit.

La seconde phase du championnat à 8 commence le 26/11/2017.

### Animateur Commission JEUNES (U19-U17 È U15) È Bernard VERGONZANNE :

A ce jour le calendrier prévisionnel du championnat est respecté.

Un premier tour de coupe a eu lieu le 21 Octobre pour les U15 et U17.

Le deuxième tour est programmé le 02 Décembre.

En accord avec les clubs présents à la réunion de début de saison, la commission a mis en place une journée de rencontres amicales le samedi 11 Novembre 2017. Le retour de cette expérience déterminera si l'initiative doit ou non être reconduite dans l'avenir.

### Classement Challenge des Jeunes - Saison 2016 / 2017

CLUBS NATIONAUX et REGIONAUX	CLUBS DISTRICT
LIMOGES FOOTBALL CLUB	LIMOGES ASPTT
LE PALAIS SUR VIENNE	AVENIR NORD FOOT 87





Une réflexion doit être engagée sur le maintien de ce challenge sous sa forme actuelle.

Constat est fait que les classements sont pratiquement les mêmes chaque saison notamment pour les Clubs de Ligue.

Les critères d'analyse sont majoritairement identiques à ceux du Challenge Départemental du football amateur. Les règlements en vigueur concernant les obligations des Clubs de Ligue en font pratiquement les vainqueurs potentiels.

a) Obligation d'engagements en équipes de jeunes

c) Obligation en nombre d'arbitres

b) Obligation en techniciens diplômés.

Autant de critères incontournables synonymes d'attribution de points.

Un encadrement important facilite également la mise en place d'actions du P E F

Un point avec le District de la Creuse se déroulera à la fin de la 1ère phase.

#### **Animateur Commission FOOT DIVERSIFIE È Marc GIRAUD :**

FOOT A 7 : géré par le sport universitaire

FUTSAL :

1 championnat interdistricts avec des clubs de la Creuse et de la Haute-Vienne est en place.

Un championnat district devrait débuter en décembre sans les étudiants qui ne sont pas intéressés pour jouer le samedi matin.

#### **POLE REGLEMENTS APPLICATIONS :**

#### **Animateur Commission STATUTS ET REGLEMENTS È Jean-Michel CACOUT :**

3 dossiers sur les droits de convocation

Aucune réserve n'a été établie par les clubs.

#### **Animateur Commission DISCIPLINE È Serge BRIDAY :**

3 dossiers ont été transmis à l'instructeur

Dossier suite à des faits sur réseaux sociaux

Visio conférence : 3 réunions ont eu lieu consécutivement . Serge BRIDAY note que ce n'est pas uniquement des faits disciplinaires (il s'est aperçu que les rapports sont plus explicites en ligue qu'en district)

Il informe le comité de direction qui ne pourra pas être toujours présent pour les visio-conférences programmées par la L.F.N.A.

#### **Animateur Commission STATUT DE L'ARBITRE È Jean-Michel CACOUT :**

- Situation des clubs de district  
Publication sur le site des clubs en infraction et les clubs en défaut d'arbitre ont été avisés via la messagerie ZIMBRA.
- Examen des clubs de D5.
- Un nouveau point sera effectué en janvier 2018.



### Animateur Commission d'ARBITRAGE È Daniel DOUCET :

- Demande de nomination des arbitres stagiaires ci-dessous au titre « d'Arbitre ou de Jeune Arbitre de District », conformément au statut de l'arbitrage et du règlement intérieur de la Commission d'Arbitrage.
- Formation du 23 au 24/01/2016  
M. SLAMANI Fayssal (RSC St Priest Taurion)
- Formation du 30/09 au 2/10/2016  
M. NSI ELLA Brice Tanguy (CS Feytiat)
- Formation du 20 au 22/01/2017  
M. SALL Amadou Sadio (JS Lafarge)

### Accord à l'unanimité du Comité de Direction

#### Formation Feuille de Match Informatisée

- Suite à la mise en place de la Feuille de Match Informatisée en compétitions D4, dans la semaine du 24 au 28/10/2017, **40 arbitres** ont été formés, portant le nombre d'officiels formés à 130 depuis le début de cette application.

#### Groupe « Arbitre Promotionnel Ligue »

- En cours de constitution, 28 arbitres ont été pressentis pour intégrer ce groupe. Une réunion de présentation sera programmée début décembre 2017 pour définir les modalités.

#### Formations théoriques et stages pratiques

- Réunion annuelle des arbitres du 9/9/2017 : 106 participants
- Réunion des observateurs d'arbitres du 13/9/2017 : 17 présents
- Tests physiques arbitres de district : 43 présents
- Stages pratiques des 29/9 et 21/10/2017 : 32 Présents
- Cours mensuel du 3/11/2017 : 47 Présents

#### **Examens Arbitre Stagiaire**

- Examen du 15/10/2017 : 9 candidats // 9 arbitres reçus = 6 seniors & 3 Jeunes Arbitres (15 - 23 ans)
- Examen du 4/11/2017 : 6 candidats // 6 arbitres reçus = 3 Jeunes arbitres (15 - 23 ans) & 3 Très Jeunes Arbitres (13-15 ans)
- 1 stage d'initiation à l'arbitrage prévu à Limoges Chéops du 25 au 27/11/2017.

#### Examen d'Arbitre auxiliaire (Ex. examen dirigeant capacitaire en arbitrage):

- Examen le Dimanche 15 Octobre 2017, précédé de 2 cours de préparation, les mardi 10 Octobre et jeudi 12 Octobre 2017.  
9 candidats convoqués et 3 nouveaux candidats inscrits --- > Les 9 candidats ont été reconduits dans la fonction et 2 nouveaux candidats ont été reçus à l'examen, le 3ème étant absent..

#### Effectif arbitral au 15/11/2017:

- **158. Arbitres licenciés**, toutes catégories confondues.

#### QUESTIONS

- Situation de M. SISSAOUI Mounir : Faisait partie de la liste des membres CDA transmise au comité directeur du 10/07/2017, validée à cette date, mais n'apparaît pas sur la liste des membres CDA publiée sur le site.  
Un courrier sera transmis à M. SISSAOUI (reste membre CDA jusqu'à la fin de saison)  
Interventions de MM. LADRAT - CACOUT.



- Gestion des Très Jeunes Arbitres (13 à 15 ans) : Position du comité directeur concernant l'utilisation de ces « très jeunes arbitres » après consultation du PV de la CRA du 21/10/2017 : (Désignations, Compétitions autorisées avec et sans accompagnement, défraiement, couverture club par rapport au statut de l'arbitrage, etc.).  
Interventions de MM. CACOUT . ROUGIER . PAULINE

Il est demandé aux C.T.R.A. d'apporter une harmonie.

La CRA se réunit samedi prochain.

Intervention de M. PLEINEVERT (mise en place difficile pour samedi 26/11) . Mail à transmettre aux J.A. par la C.D.A.

- Interrogation sur les cartons blanc, jaune, rouge . appliquer intégralement en district le règlement de la Ligue. (Jean-Michel CACOUT)
- CRA : Demande liste de nouveaux accompagnateurs des jeunes arbitres  
Daniel DOUCET a fourni 10 noms dont Patrick LAROCHE et Maxime NAVARRO comme accompagnateur

Accord à l'unanimité du comité de direction.

Camaridine MISTHOIHI : demande qu'un rappel aux clubs soit effectué concernant le défraiement des arbitres pour les catégories Seniors Départemental 3 et 4. Le passage à la F.M.I. n'a pas changé les dispositions.

Jean-Michel CACOUT préparera un communiqué et le transmettra via la messagerie ZIMBRA aux clubs Seniors D3 et D4.

### POLE FORMATION - COMMUNICATION :

#### ACTIONS CITOYENNES È DEVELOPPEMENT DURABLE È MANIFESTATIONS È COMMUNICATION È PARTENARIAT È Alain LASCAUX :

Les actions pilotées par notre instance, notamment pour les plus importantes prévues en ce début de saison 2017 2018 (Réunions décentralisées et bien entendu Soirée des Récompenses) sont terminées.

Il est donc temps de faire un retour d'expérience sur ces manifestations mais aussi de nous projeter dans les actions prévues lors de notre dernière réunion de Commission en Septembre.

- Recherche de partenaires.
  - Accentuer notre travail sur les actions PEF, Actions citoyennes et Manifestations.
  - Travailler sur la mise en valeur des différentes Coupes, Challenges (Tirages, organisations, cahier des charges à prévoir en concertation avec Commission Coupes et Challenges)(avancées)
- D'autres actions ou projets pourront éventuellement être présentés et étudiés lors de notre réunion de Commission le jeudi 30 Novembre 2017.

**FACEBOOK :** La parution des nombreuses réunions sont relayées.

M. LASCAUX demande au comité de direction leur ressenti par rapport aux publications FACEBOOK.

#### FORMATION È Bernard QUESSON :

IFF : la formation des instances a été intéressante. Elle s'est déroulée sur 2 jours

Christian CHIROL en parlera au prochain comité direction.

#### C.D.RECRUTEMENT ET FIDELISATION DES ARBITRES - Camaridine MISTOIHI :

Toujours pas de suite quant à l'avenir de cette commission.

Daniel DOUCET annonce qu'une réunion en soirée aura lieu à l'ANF et BELLAC (CDA / Frédéric CANO)

**POLE TECHNIQUE :****Animateur Commission TECHNIQUE È Patrice BARRAT :**

11/10 : détection filles (44) à BUXEROLLES  
23/10 : Détection garçons (40)  
8/11 : 2 sites détections U13 (annulation ST LEONARD DE NOBLAT (en raison du manque de réponses) et ST BRICE)  
. CHATEAUPONSAC (annulé) et NEXON.  
26/11/2017 et 30/11/2017 : Formation Educateurs . Module U11 à ST LAZARE  
29/11/2017 : réunion LABEL SENIORS  
20/12/2017 : Commission Régionale Technique

**LABELLISATION È Patrice BARRAT :**

Remise du LABEL ESPOIR à LAFARGE . AIXE SUR VIENNE - PANAZOL - ASPTT LIMOGES  
La dernière remise se déroulera à ARNAC LA POSTE le 27/11/2017.

\*\*\*\*\*

**DIVERS :****Animateur Commission des TERRAINS ET EQUIPEMENTS- Michel BREMONT :**

Réunion le 5/12/2017 à PUYMOYEN  
Réunion FAFA (19/12 et 23/1) - Les dossiers du PALAIS SUR VIENNE et ST JULIEN LE PETIT ont été transmis.  
Liste des terrains clubs pratiquant en ligue et qui ne sont pas aux normes AIXE/VIENNE - AFP - LE PALAIS/VIENNE .  
ROUSSILLON . LIMOGES LANDOUGE FOOT - LFC (3) COUZEIX/CHAPTELAT  
Stade de beaublanc : rencontre avec une personne de la commission centrale.

**Animateur MATCHES SENSIBLES È Bernard QUESSON :**

Du 18 novembre 2017 au 16 décembre 2017, 7 matches seront observés.  
Pas de remarques particulières.

**Animateur Commission ETHIQUE - Bernard VERGONZANNE :**

Analyse fiche 1<sup>ère</sup> période  
Intervention M. GIRAUD

**Animateur Commission Contrôle de Gestion - Elaboration Conventions È Subventions****• Convention de partenariat - Albert BUISSON**

Albert BUISSON présente aux membres du comité l'ensemble des subventions que perçoit le district. Il précise que les subventions représentent 15% environ du budget global du district et 30/35% du budget hors charges de personnel.

Il détaille les conditions de rédaction des différents dossiers de subventions, et surtout les bilans quantitatifs, qualitatifs et comptables à fournir à chaque organisme Etat, Collectivités territoriales et Ligue du Football Amateur.

Il commente les nouvelles règles exigées par le Conseil Départemental en termes de visibilité de son accompagnement et surtout plus de transparence financière dans le bilan annuel.



Interventions de MM. ROUGIER . LADRAT

**Clarisse ROUGIER :**

- Photocopieur : Etude du renouvellement (J. BOUDET)
- Ménage : dossier ressorti . ~~demande que le district règle la femme de ménage~~  
Etude d'un nouveau cahier des charges avec un représentant du personnel.  
(C.ROUGIER)
- Mesures importantes à prendre pour les clubs de VIGENAL/LA BASTIDE et ST LOUIS/VAL  
**VIGENAL/BASTIDE :**  
LRAR au Président du club + ZIMBRA transmis ce jour : règlement à faire parvenir sous 8 jours à dater du 29/11/2017  
Suite incidents graves, suspension d'un joueur pour 3 ans . terrain 2 matches : en dehors de la ville de Limoges (terrain de repli à trouver par le club).  
Dossier Instructeur : le club n'a pas répondu aux demandes de l'instructeur et ce club était absent à l'audition.  
Interventions de MM. BREMONT . CACOUT . DOUCET - LASCAUX

**St LOUIS/VAL :**

Procédure déclenchée alors que le club s'était engagé à régler la somme.  
Le club recevra LRAR.

**Trésorerie È Lisette MAGUER**

La trésorière commente les comptes du district qui seront présentés lors de l'assemblée générale financière le 8 décembre prochain.

Il ressort un résultat positif de 2370 "

Le comité de direction valide les comptes du district.

Les Présidents de districts, lors du prochain comité de ligue, seront accompagnés par les trésoriers (ères) le 11 décembre 2017.

**Animateur Commission PATRIMOINE È Michel BREMONT :**

Porte du bas à réparer.

\*\*\*\*\*

**QUESTIONS DIVERSES :**

- Point Feuilles de matches informatisées (D1 à D4) - Jean-Michel CACOUT

Il remercie les intervenants pour le bon déroulement des formations FMI qui se sont déroulées au Siège du District.

Il donne des statistiques depuis la 1<sup>ère</sup> journée.

Le comité de direction confirme l'autorisation à la commission Statuts et Règlements d'infirmer des matches de suspension pour un joueur ayant joué en état de suspension.

Carton blanc pour les seniors pour la saison 2018/2019 à voter pour l'Assemblée Générale de mai 2018.

**Assemblée générale financière du 8 décembre 2017 :**

Bernard LADRAT expose globalement au comité de direction la préparation de cette assemblée générale financière :

**Tables de margement :**

TABLE 1 : Jean-Luc PRINSAUD . Daniel DOUCET - Chantal PALAND

TABLE 2 : Gérard DUPUY . Serge BRIDAY . Aude MUHLEMACH

TABLE 3 : - Bernard VERGONZANNE . Jacky ROUDIER . Eliane SAZERAT

TABLE 4 Lisette MAGUER - Guillaume ROCHETEAU

VIN D'HONNEUR :

Mise en place par MM. GIRAUD . BARRAT . COUTY . PEYMIERAT . LAYLA VOIX . BREMONT

Il est demandé des « volontaires » pour installer la salle.

\*\*\*

FIN : à 21 h 35

**Prochain comité de direction : Sur convocation**

**Le Président**  
**Bernard LADRAT**

**Le Secrétaire Général,**  
**Bernard QUESSON**

## POLE COMPETITIONS

## COMMISSION DES CHAMPIONNATS ET COUPES SENIORS :

**REUNION DU 6 DECEMBRE 2017**  
**PV N. 15**

**PRESENTS** : MM. PRINSAUD - FRUGIER . BALLOUFAUD - GIRAUD - ZABALETA - GASCHET  
(CDA)

**EXCUSES** : MM. VILLEGER - ROUDIER

\*\*\*\*\*

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la présente notification en application des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

Ce délai est ramené à 2 jours francs à compter du lendemain de la notification de la décision pour les litiges concernant les rencontres de Coupes et lors des 4 dernières journées des championnats départementaux selon les dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F. (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.)

\*\*\*\*\*

## COMMUNIQUE :

La commission rappelle aux clubs que les matches en LEVER DE RIDEAU ont lieu à 13 H.

Toutes demandes de modifications (date Ë lieu Ë horaire) doivent être faites uniquement via FOOTCLUBS dans un délai minimum de 7 jours avant la date initiale de la rencontre.

Toutes autres demandes ne seront pas prises en compte.

**RAPPEL :**

La commission demande aux clubs de ne pas oublier de signaler sur la feuille de match la participation ou non des joueurs remplaçants au coup d'envoi.



\*\*\*\*\*

## SENIORS DEPARTEMENTAL 1 :

### **MATCH N. 50901.1 VIGENAL/BASTIDE / ES BEAUBREUIL SENIORS DEPARTEMENTAL 1 DU 9/12/2017**

Suite à la décision de la commission départementale de contrôle de gestion du District de Football de la Haute-Vienne du 30 novembre 2017 (PV N. 3) de mettre hors compétition l'équipe 1 de VIGENAL/BASTIDE.

La commission gestion des championnats seniors et coupes :

- Se conforme à cette décision,
- Décide de ne pas faire disputer le match précité
- Enregistre le résultat suivant :

**VIGENAL/BASTIDE (1) : 0 but (-1 point) ES BEAUBREUIL : 3 buts (3 points)**

### **MATCH N. 50902.1 BELLAC/BERNEUIL / NANTIAT SENIORS DEPARTEMENTAL 1 DU 9/12/2017**

Vu l'accord écrit des deux clubs,

Match à jouer le 10 décembre 2017 à 15 H à ST JUNIEN LES COMBES . Stade Marcel DESBORDES.

## SENIORS DEPARTEMENTAL 2 :

### **MATCH N. 51035.1 ST LEONARD DE NOBLAT (2) / LADIGNAC LE LONG È Seniors Départemental 2 POULE A DU 9/12/2017**

Vu le mail de M. Gérard ALLARY, secrétaire de ST LEONARD DE NOBLAT

Match à jouer le 10 décembre 2017 à 15 H . stade du Breuil

## SENIORS DEPARTEMENTAL 3 :

### **MATCH N. 51092.1 MAGNAC LAVAL / LA BAZEUGE È Seniors Départemental 3 POULE A DU 19/11/2017**

Arbitre : M. PLEINEVERT Jacques

Vu la décision de la commission Statuts et Règlements en date du 29/11/2017 donnant match perdu par pénalité à l'équipe de MAGNAC LAVAL

La commission gestion des championnats seniors,

- Se conforme à cette décision,
- Enregistre le résultat suivant :

**LA BAZEUGE : 3 (3 points) MAGNAC LAVAL : 0 (-1 point)**

### **MATCH N. 51156.1 VEYRAC (2) / LIMOGES AC KURDES È Seniors Départemental 3 POULE B DU 19/11/2017**

Arbitre : M. GOY Jordan

Vu la décision de la commission Statuts et Règlements en date du 29/11/2017 donnant match perdu par pénalité à l'équipe KURDES LIMOGES

La commission gestion des championnats seniors,

- Se conforme à cette décision,
- Enregistre le résultat suivant :

**VEYRAC (2) : 3 (3 points) KURDES LIMOGES : 0 (-1 point)**



**MATCH N. 51215.1 SAUVIAT / VIGENAL/BASTIDE (2) du 5/11/2017 Seniors Départemental 3 POULE C DU 5/11/2017**

Vu la décision de la commission Statuts et Règlements en date du 29/11/2017 donnant match perdu par pénalité à l'équipe de VIGENAL/BASTIDE (2)

La commission gestion des championnats seniors,

- Se conforme à cette décision,
- Enregistre le résultat suivant :

**SAUVIAT : 3 (3 points) VIGENAL/BASTIDE (2) : 0 (-1 point)**

**SENIORS DEPARTEMENTAL 4 :**

**MATCHES N 51364.1 ET .2 BELLAC/BERNEUIL (3) / NOUIC/MEZIERES SENIORS DEPARTEMENTAL 4 POULE A DES 10/12/2017 ET 8/4/2018**

Inversion de la rencontre

**ALLER :** Le 10/12/2017 à 15 H à NOUIC

**RETOUR :** Le 8/4/2018 à BELLAC . stade Jolibois.

**MATCH N. 51561.1 EYMOUTIERS (2) / SENIORS DEPARTEMENTAL 4 POULE D DU 10/12/2017**

Vu le mail du club d'EYMOUTIERS,

Match à jouer le 10 décembre 2017 à 13 H à EYMOUTIERS . Stade de la Condamine.

**SENIORS DEPARTEMENTAL 5 :**

**MATCH N. 51815.1 RAZES (2) / ST GEORGES LES LANDES (2) É Seniors Départemental 5 POULE A DU 19/11/2017**

Arbitre : M. BARGUE Yvon (bénévole)

Vu la décision de la commission Statuts et Règlements en date du 29/11/2017 donnant match perdu par pénalité à l'équipe de RAZES (2)

La commission gestion des championnats seniors,

- Se conforme à cette décision,
- Enregistre le résultat suivant :

**ST GEORGES LES LANDES (2) : 3 (3 points) RAZES (2) : 0 (-1 point)**

**MATCH N. 51831.1 BUSSIÈRE POITEVINE / DARNAC SENIORS DEPARTEMENTAL 5 POULE A DU 15/12/2017**

Vu l'accord écrit des deux clubs,

Match à jouer le 15 décembre 2017 à 21 H à BUSSIÈRE POITEVINE.

**MATCH N. 51954.1 EYMOUTIERS (3) / CHAMPNETERY SENIORS DEPARTEMENTAL 5 POULE D DU 26/11/2017**

Suite au PV N. 14 du 29/11/2017,

Vu le mail du club d'EYMOUTIERS signalant que l'arbitre de la rencontre pré-citée est M. Olivier DUFOUR

La commission,

- = Enregistre le résultat :

**EYMOUTIERS : 2 (1 point) CHAMPNETERY : 2 (1 point)**

Feuille de match incomplète (absence de nom d'arbitre),  
Amende de 19 " au club d'EYMOUTIERS.





**MATCH N. 51869.1 VIGENAL FC LIMOGES (2) / BEAUNE LES MINES (3) SENIORS DEPARTEMENTAL  
5 POULE B DU 10/12/2017**

Vu l'occupation des terrains de la ville de Limoges,

Match à jouer le 10 décembre 2017 à 15 H sur le terrain du VIGENAL.

**SAISIE RESULTATS INTERNET**

**SEMAINE DU 20 AU 26 NOVEMBRE 2017**  
**AMENDE DE 7 euros par rencontre non saisie**

COUSSAC BONNEVAL (14 ") . ORADOUR SUR GLANE . AUREIL/EYJEAUX . ASPO BRIVE . ASPTT LIMOGES . AMICALE FRANCO PORTUGAISE . VIGENAL/BASTIDE . VIGENAL FC . ST GENGE . RILHAC RANCON (21 ")

Nombre de rencontres à saisir : 162

Nombre de rencontres saisies : 149

Pourcentage : 91,97 %

**L'animateur de la commission,**

**Jean-Luc PRINSAUD**

**COMMISSION FOOTBALL DIVERSIFIE**

**REUNION DU 30 NOVEMBRE 2017**

**PV N. 2**

**PRESENTS** : MM. G. BRUGEAU . P. COUTY - M. GIRAUD - T. QUINIOU - M. THARAUD

**EXCUSES** : M. J. M. PETUREAU

\*\*\*\*\*

**Objet** : Réunion du 30 Novembre 2017 pour mise en place du championnat futsal district.

6 clubs représentant 8 équipes.

La compétition débutera semaine 50.

Elle se déroulera par match simple.

Les clubs de LÈS BEAUBREUIL . LE PALAIS SUR VIENNE . VIGENAL/BASTIDE . ST JUNIEN et ASPTT LIMOGES seront débités de la somme de 31" pour l'engagement d'une équipe.

Le club de PANAFUTSAL sera débité de la somme de 62 " pour l'engagement de 2 équipes.

Les rencontres se dérouleront les lundis (exceptionnellement) et jeudis à 21h00 ou samedi matin à 10h00.

**Frais d'arbitrage :**

Les frais d'arbitrage sont de 25 " par rencontre à partager entre les 2 équipes.

Cette somme sera prélevée sur le compte des clubs afin de créditer celui des arbitres concernés.

**Le rapporteur de séance**

**Patrice Couty**

**L'animateur de la commission**

**Marc Giraud**



## COMMISSION GESTION DES COMPETITIONS JEUNES :

REUNION du 05 DECEMBRE 2017  
PV N.12

**PRESENTS :** MM. VERGONZANNE . THARAUD . CASSAT . PIRRON . SEJOTTE

**EXCUSES :** MM. BARRAT . PLEINEVERT

\*\*\*\*\*

### REUNION CATEGORIES U15 , U17,U19

Suite à une première réunion avec les Clubs le 12/09/2017, la Commission des Jeunes, la Commission Technique et Statuts et Règlements ont programmé une seconde rencontre le :

**MARDI 09 JANVIER 2018**  
**à 18 h 00**  
**au siège du District de Football**  
**A LIMOGES**

### CHAMPIONNAT U17

Dates	16/09	23/09	30/09	07/10	14/10	21/10	28/10	04/11	11/11	18/11	25/11	02/12	08 décembre 2017 . N° 17		
U17 Niv.1	J1	J2	J3	MR	J4	Coupe	.	MR	MA	J5	J6	MR Ou Coupe	J7	Coupe	.
U17 Niv 2 Poule A	J1	J2	J3	MR	J4	Coupe	.	MR	MA	J5	J6	MR Ou Coupe	J7	Coupe	.
U17 Niv.2	J1	J2	J3	MR	MR	Coupe	.	MR	MA	J4	MR	MR	J5	Coupe	.

**Match N° 52066 Verneuil St Gence Veyrac 1 / Nord Est Petite Creuse 1U17 D2 Ple B du 09/12/2017**

>>Le match se jouera sur le terrain de Saint Gence au lieu de Verneuil à 15h00

**Match N° 52049 Eymoutiers Chateauneuf 1 / Couzeix 1 U17 D2 Ple A du 09/12/2017**

>>Le match se jouera sur le terrain de La Condamine à 15h00

### CHAMPIONNAT U15

Dates	16/09	23/09	30/09	07/10	14/10	21/10	28/10	04/11	11/11	18/11	25/11	02/12	09/12	16/12	23/12
U15 Niv.1	J1	J2	J3	MR	J4	Coupe	.	MR	MA	J5	J6	MR Ou Coupe	J7	Coupe	.
U15 Niv.2	J1	J2	J3	MR	J4	Coupe	.	MR	MA	J5	J6	MR Ou Coupe	J7	Coupe	.



**Match N° 52119 Rilhac Rancon 1 / Le Palais sur Vienne 1 U15 D1 Ple B du 09/12/2017**

>>Le match se jouera sur le terrain de Cassepierre à 13h00

**RECTIFICATIF**

**Match N° 52117 Le Palais/VIENNE 1 / E Lagnac St Yrieix 1 U15 D1 Poule B du 25/11/2017**

Suite au PV du 28 novembre 2017,

Il faut lire :

**LE PALAIS (1) : 3 (3 points) / Ent LADIGNAC ST YRIEIX (1) : 0 (-1point)**

**Engagements Deuxième Phase**

La Commission des Jeunes :

>>Prend bonne note des desiderata U15 et U17 du club de Verneuil sur Vienne

>>Le engagement d'une équipe U15 D2 pour le club Saint Louis/Val

**COUPES U17 / U15**

**Suite à l'annulation de la journée du 02 Décembre 2017 pour conditions atmosphériques, les rencontres prévues initialement à cette date sont reportées au 16 Décembre 2017.**

**Toutefois en cas de report de la journée du 9 Décembre 2017 celle-ci se jouera le 16 Décembre et le tour de Coupe serait reporté au 13 Janvier 2018**

Coupe U17 : Ent Foot Sud Boisseuil 1 / Ent Val de Vienne St Junien 1  
Limoges Landouge 1 / GJEFPN 1  
Condat Isle Solignac 1 / FCCO Sereilhac 1  
Lafarge 1 / Ent Aix Landouge 1

Coupe U15 : Es Beaubreui 1 / Ent Saint Leonard Saint Just 2  
Ent Bessines ANF 1 / Le Palais 2  
Rilhac Rancon 2 / Ent Solignac Bosmie 2

Le animateur de la Commission  
**Bernard VERGONZANNE**

Le secrétaire de la Commission  
**Guy THARAUD**

**COMMISSION FOOT ANIMATION**

REUNION DU 06 DECEMBRE 2017  
PV N° 12

**PRESENTS** : Mme DELEBECQUE - MM. - COUDERT- DESPLAT . FILLEUL . LAYLA VOIX.

**EXCUSES** : MM. CHARBONNIER – DUPUY

\*\*\*\*\*



### RAPPEL

Toutes les feuilles de match (U13) et compte-rendu des plateaux U10/U11, U8/U9 et U6/U7 doivent être retournés au District, dans les 24 heures ouvrables qui suivent la rencontre au District de la Haute-Vienne, par le club recevant (Art 78 du règlement de la Ligue du Centre-Ouest).

## Catégorie U12-U13

Enfants nés en 2005-2006

### INTEMPERIES

La commission rappelle qu'un match U13 ne peut être reporté pour des raisons d'intempéries que suite à un arrêté municipal.

**La journée du samedi 2 décembre est reportée au samedi 16 décembre.**

**Même lieu et même horaire.**

### MAIL DE ROCHECHOUART O.C

Suite au mail de ROCHECHOUART O.C en date du 05/12/2017, la commission rappelle que selon les règlements Généraux de la Ligue de Football de Nouvelle Aquitaine, Article 17 - Paragraphe 4 : Toutes les rencontres de la dernière journée d'une compétition donnée sont fixées le même jour à la même heure dans un principe d'équité.

Le match n° 52526.1 ROCHECHOUART O.C (2) . A.S AIXE S/VIENNE (3) DÉPARTEMENTAL 3 . POULE C se déroulera le samedi 16 décembre en même temps que les autres matchs.

### FESTIVAL U13 PITCH

Le prochain tour aura lieu le samedi 9 Décembre 2017.

### CHALLENGE M. CAILLETON

Le prochain tour aura lieu le samedi 9 Décembre 2017.

### MAIL DE GJ FUN 87

Suite au mail de GJ FUN 87 en date du 01/12/2017, le plateau n°7 se jouera au stade de BEAUNE LES MINES . Début du plateau à 14H30.

### A NOTER SUR VOS AGENDAS

Les clubs qui souhaitent inscrire une nouvelle équipe dans la catégorie U13, **ont jusqu'au 01 janvier 2018 minuit.**

## Catégorie U10-U11

Enfants nés en 2007-2008

### JOURNÉE N° 2 DU 25/11/2017

#### DÉPARTEMENTAL 3 È POULE C È PLATEAU 1

Suite à une erreur de lecture, la commission retire la demande de 11" au club de l'OCCITANE F.C (2).

### JOURNÉE FUTSAL DU 02/12/2017

La commission remercie tous les clubs supports pour leur implication dans le bon déroulement de cette journée.

### A NOTER SUR VOS AGENDAS

Les clubs qui souhaitent inscrire une nouvelle équipe dans la catégorie U11, on jusqu'au 25 janvier 2018 minuit.



## Catégorie U8-U9

Enfants nés en 2009-2010

### PLATEAU DU 25/11/2017

Plateau Secteur n° 6 : Absence du compte rendu du plateau organisé par le club de FUN 87.

Plateau Secteur n° 9 : Absence du compte rendu du plateau organisé par le club de S.C SEREILHAC.

### RAPPEL

**Les feuilles de licences sont OBLIGATOIRES et doivent être joint au compte-rendu de plateau.**

### A NOTER SUR VOS AGENDAS

La réunion pour l'organisation de la 2<sup>ème</sup> Phase se déroulera le **Lundi 22 janvier 2018** à 18h30 au DISTRICT DE FOOTBALL DE LA HAUTE-VIENNE.

## Catégorie U6-U7

Enfants nés en 2011-2012

### PLATEAU DU 18/11/2017

Plateau Secteur n° 2 : Absence du compte rendu du plateau organisé par le club de l'U.S CONDAT.

### PLATEAU DU 25/11/2017

Plateau Secteur n° 5 : Absence du compte rendu du plateau organisé par le club de LGS LANDOUGE.

### A NOTER SUR VOS AGENDAS

La réunion pour l'organisation de la 2<sup>ème</sup> Phase se déroulera le **Jeudi 25 janvier 2018** à 18h30 au DISTRICT DE FOOTBALL DE LA HAUTE-VIENNE.

## FINALES 2018 FOOT ANIMATION

- Finale départementale U13 (challenge Pitch): samedi 7 Avril 2018.
- Finale départementale U11 (Challenge LACORE) : samedi 26 Mai 2018
- Finales challenges U13 (Ch. CAILLETON et P. BOUCHER) et U11 (Ch. VILLEDIEU) : samedi 2 Juin 2018.

Les clubs intéressés pour l'organisation de ces finales sont priés de faire acte de candidature en envoyant un mail au district avant le 31 janvier 2018 : 2 terrains de foot à 11 (ou 4 terrains de foot à 8) sont nécessaires pour chacune des finales.

### MAIL DE A.S AIXE S/VIENNE

Suita au mail de l'A.S AIXE S/VIENNE en date du 01/12/2017, la commission prend en compte la candidature du club pour l'organisation de la finale départementale du FESTIVAL U13 PITCH du samedi 7 Avril 2018.



: <https://foot8>



PLAISIR



RESPECT



ENGAGEMENT



TOLÉRANCE



SOLIDARITÉ



L'Animateur,  
Lionel FILLEUL



## COMMISSION D'ARBITRAGE

### REUNION RESTREINTE DU 04 DECEMBRE 2017

PRESENTS : MM. DOUCET . GASCHET . LAUMONIER . PLEINEVERT

\*\*\*\*\*

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la présente notification en application de l'article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A. et des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

### MATCH N° 52014.1 E.A.N.F. 87/BESSINES M. (1) È LA SOUTERRAINE BOURG (1) U 17 DEPARTEMENTAL POULE B DU 18/11/2017

Arbitre : M. BRUN Christopher

Vu le courrier de l'arbitre mentionnant le non-paiement de la part des frais d'arbitrage par l'équipe de LA SOUTERRAINE GRAND BOURG,

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que la part des frais d'arbitrage non réglée, d'un montant de 19,00 " uros (moitié du forfait), soit débitée de ce club pour en créditer l'arbitre.
- Transmet le dossier à la trésorerie du district pour régularisation.

### MATCH N° 51160.1 AMBAZAC AS (2) È RILHAC RANCON CA (3) SENIORS DEPARTEMENTAL 3 POULE B DU 26/11/2017

Arbitre : M. SOUFIANI El Mouloudi

Vu le courrier de l'arbitre mentionnant le non-paiement de la part des frais d'arbitrage par l'équipe de RILHAC RANCON,

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que la part des frais d'arbitrage non réglée, d'un montant de 27,30 " uros, soit débitée de ce club pour en créditer l'arbitre.
- Transmet le dossier à la trésorerie du district pour régularisation.



**MATCH N° 51293.1 LA ROCHE L'ABEILLE (1) È VAYRES US (1) SENIORS DEPARTEMENTAL 3  
POULE D DU 26/11/2017**

**Arbitre : M. GHOBINI Hamid**

Vu le mail de l'arbitre mentionnant le non-paiement de la part des frais d'arbitrage par l'équipe de VAYRES,

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que la part des frais d'arbitrage non réglée, d'un montant de 31,70 " uros, soit débitée de ce club pour en créditer l'arbitre.
- Transmet le dossier à la trésorerie du district pour régularisation.

**MATCH N° 51230.1 BOSMIE CHARROUX (1) È VIGENAL BASTIDE US (2) SENIORS  
DEPARTEMENTAL 3, POULE C DU 26/11/2017**

**Arbitre : M. GUYOT Denis**

Vu le rapport de l'arbitre mentionnant le non-paiement de la part des frais d'arbitrage par l'équipe de VIGENAL BASTIDE,

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que la part des frais d'arbitrage non réglée, d'un montant de 30,10 " uros, soit débitée de ce club pour en créditer l'arbitre.
- Transmet le dossier à la trésorerie du district pour régularisation

**MATCH N° 51229.1 LA GENEYTOUSE (1) È ST PRIEST TAURION (1) SENIORS DEPARTEMENTAL 3  
POULE C DU 26/11/2017**

**Arbitre : M. EMIEL Bruno**

Vu le courrier de l'arbitre mentionnant le non-paiement de la part des frais d'arbitrage par l'équipe de ST PRIEST TAURION,

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que la part des frais d'arbitrage non réglée, d'un montant de 27,30 " uros, soit débitée de ce club pour en créditer l'arbitre.
- Transmet le dossier à la trésorerie du district pour régularisation.

**MATCH N° 51866.1 AMBAZAC AS (3) È VIGENAL FC LIMOGES (2) SENIORS DEPARTEMENTAL 5,  
POULE B DU 26/11/2017**

**Arbitre : M. DEPUICHAFFRAY Fabien**

Vu le mail de l'arbitre mentionnant qu'il s'est déplacé au stade et a constaté l'absence de l'équipe de VIGENAL FC LIMOGES à l'heure prévue de la rencontre.

Vu le PV n° 14 de la Commission des championnats et coupes Seniors du 29/11/2017 confirmant le forfait de cette équipe.

La Commission d'Arbitrage :

- Propose que la totalité des frais de déplacement de l'arbitre, soit 16,00 " uros, soit débitée de ce club pour en créditer l'arbitre.
- Transmet le dossier à la trésorerie du district pour régularisation.

**Le Président**  
**Daniel DOUCET**  
**Le Secrétaire**  
**Bernard LAUMONIER**



## COMMISSION DEPARTEMENTALE D'ETHIQUE

REUNION DU 14 NOVEMBRE 2017

PV N° 1

**PRESENTS** : MM VERGONZANNE - GAUTHIER . MASSY . SEJOTTE - MARSAC

**EXCUSES** : MM. CHIROL - MAGUER

\*\*\*\*\*

- 1) Examen des fiches d'observation des rencontres de Septembre et Octobre 2017.
- 2) Présentation de la liste des rencontres sensibles (niveau District) pour la prochaine période et désignation des délégués.

**La prochaine réunion aura lieu le mardi 19 Décembre 2017 à 18 h 15.**

**Le Secrétaire,**

**J.M. MASSY**







## PARTENAIRES DU DISTRICT





**Harmonie**  
**mutuelle**

En harmonie avec votre vie



*elancia*  
ma forme simplement



LE GROUPE LA POSTE



**MEDIAPOST**